

Energie/Bailleul-le-Soc

Vent de fronde contre le 18^e projet d'éoliennes



« DÉPRÉCIATION des biens immobiliers de 20 à 40 %, impacts visuels et sonores, pas de création d'emplois » : les griefs que l'association l'Oise dans le vent nourrit à l'encontre d'un nouveau projet de parc éolien sont précis. Depuis deux ans, les élus de trois communes en triangle, Bailleul-le-Soc (655 habitants), Epineuse (250 habitants) et Fouilleuse (150 habitants), planchent en effet sur l'installation de 11 éoliennes dans ce secteur du

centre du département, près de la N 31. Il s'agirait du plus gros parc de l'Oise, où, pour l'heure, 18 dossiers regroupant 82 éoliennes sont toujours à l'étude.

L'approche de l'enquête publique galvanise la résistance de l'association. « Ce projet est mené par une société allemande, révèle Arthur Lepeu, président de l'Oise dans le vent. Renergie Partner a déjà monté un parc éolien dans le Loiret, près d'Orléans. » Le jeune homme considère que les élus ne jouent pas la transparence. « Fouilleuse et Epineuse ont voté sur cette installation sans consulter la population, assure-t-il. A Bailleul, le maire a demandé une étude, mais le dossier est déjà bien avancé. Un comité technique éolien se tient régulièrement en préfecture avec les maires, et, le mois dernier, le préfet a placé le canton dans le schéma technique éolien. »

« Le projet n'est pas nouveau, il date de 2003. Si j'avais voulu cacher des choses, je n'aurais pas mis des papiers dans toutes les boîtes aux lettres du village avant les réunions du conseil municipal ! », proteste Pierre Lagache, maire de Bailleul-le-Soc, qui considère que le projet peut encore beaucoup évoluer. Mais aussi qu'il apporterait à sa commune une bouffée d'oxygène financière. Et

d'ajouter : « Ici, c'est un plat pays. Il n'y a rien de bien, l'église est inclassable, on ne défigurera rien avec les éoliennes. Mais si elles ne se font pas, on ne portera pas le deuil pour autant... »

Une réunion publique avec l'Oise dans le vent le 20 janvier

Craignant de ne pouvoir exprimer son sentiment, un noyau d'opposants a créé l'association en mai 2004. « Nous voulons mettre la population au courant », résume Arthur Lepeu. La structure s'est rapprochée de Vent de colère qui regroupe dans l'Hexagone 230 associations hostiles aux éoliennes (450 sur le territoire). « Nous allons détailler les méfaits de ces équipements qui vont bien au-delà de la taxe professionnelle (TP) évoquée par les maires. Ils ont des dollars dans les yeux ! Les propriétaires terriens recevront 2 000 € à 3 000 €, mais on ne sait pas ce que représentera la TP. » Arthur Lepeu déplore de n'avoir pas accès au dossier ni à l'étude d'impact commandée. Aussi, l'Oise dans le vent a prévu une réunion publique le 20 janvier à 19 heures, salle des fêtes d'Epineuse. « Les maires pourront

s'expliquer », espère-t-il. Concrètement, les 11 éoliennes seraient réparties en trois groupes à moins d'un kilomètre des habitations et de la N 31. Elles atteindraient plus de 120 m de haut et fourniraient 2,5 MW/h chacune. Selon l'association, de 400 à 500 t de béton seraient coulées aux pieds, et des tranchées seraient creusées jusqu'à Estrées-Saint-Denis pour acheminer l'électricité revendue par une société à EDF.

« Nous demandons un référendum consultatif avant le vote du conseil municipal, reprend Arthur

Lepeu. Comme on parle de construction fin 2006 et de mise en service début 2007, si le permis de construire est déposé demain, on ira au tribunal administratif ! C'est un appel au secours, car nos villages vont mourir à cause des éoliennes. Le cadre de vie a attiré des retraités et des salariés de la région parisienne appréciant le calme. Certains sont déjà prêts à partir si le projet prend forme ! »

FRÉDÉRIC NOURY

Association l'Oise dans le vent, tél. 06.27.19.02.14 ; e-mail : loisedanslevent@hotmail.fr



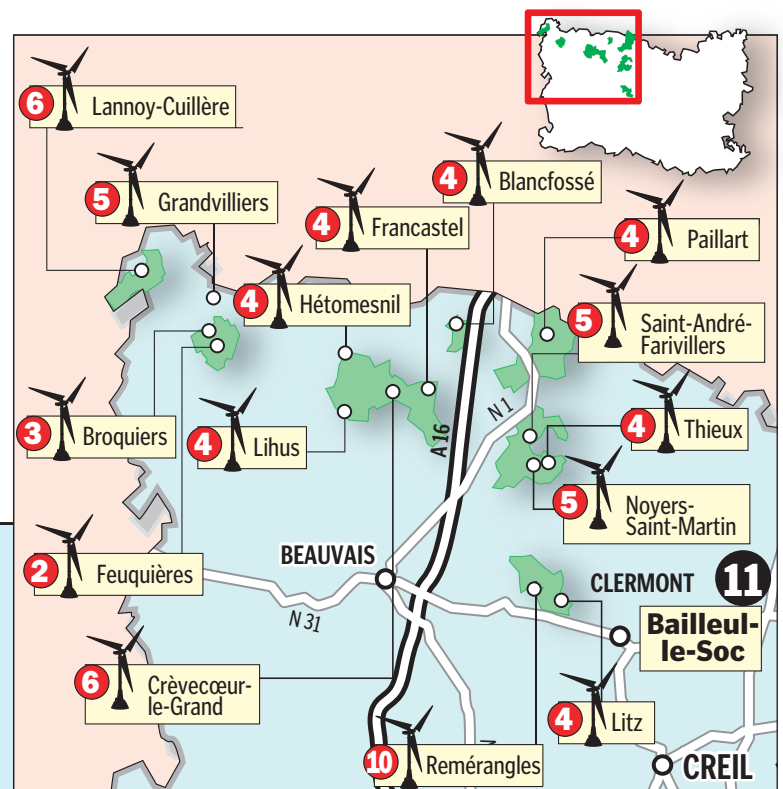
Voilà le genre d'éolienne qui devrait bientôt pousser sur le sol oisien, au grand dam d'associations qui dénoncent une dépréciation des biens immobiliers et un impact visuel et sonore. (AFP/LIONEL BONAVENTURE.)

Première implantation attendue en mars

PLUS de 700 éoliennes se dressent aujourd'hui dans l'Hexagone depuis la première, érigée en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude). Il avait fallu patienter quatre ans pour en voir surgir 17 autres avant de franchir le millénaire avec 71 équipements de ce type. Dans l'Oise, avec celui de Bailleul-le-Soc, ce sont dix-huit projets qui sont engagés, certains depuis une poignée d'années. Paradoxalement, aucune éolienne n'a encore poussé sur notre sol ! Il est vrai que la loi im-

pose une procédure des plus rigoureuses. En 2004, 50 % des projets ont été refusés par les préfets ou cassés par les tribunaux...

Les élus « pionniers » se sont d'abord manifestés dans le nord-ouest de l'Oise avant que le centre ne soit aussi gagné par cette frénésie. Des zones rurales par excellence, même si les Verts de Beauvais en avaient envisagé sur les hauteurs de Saint-Jean lors des dernières municipales ! Début 2002, une dizaine de dossiers se sont



constitués autour de cette énergie renouvelable, par ailleurs comme d'abondance pour les petites communes aux finances dépourvues de taxe professionnelle.

Aujourd'hui, le préfet a déjà accordé toute une série de permis de construire, et l'ombre de la première éolienne grossit rapidement.

Ainsi, à Villeselve et Brouchy (Somme), on attend les premiers coups de pioche en mars prochain pour une « ferme » de cinq éoliennes, et à Breteuil, un premier groupe de cinq éléments également pourrait germer durant ce premier semestre.

F.N.

Carte scolaire/Rentrée 2006

200 enseignants en moins en Picardie



AMIENS, RECTORAT, HIER, 17 HEURES. Le recteur Marie-Danièle Champion a annoncé la suppression de 201 postes d'enseignants à la rentrée prochaine en Picardie. (LP/P.CR.)

LE RECTEUR de l'académie d'Amiens Marie-Danièle Champion, s'est livré hier à un grand numéro d'équilibriste. Car démontrer par A + B que la baisse du nombre d'élèves et, surtout, la suppression d'un certain nombre de postes d'enseignants à la rentrée prochaine dans la région n'était pas une si mauvaise nouvelle tient vraiment de l'exploit.

Du côté des bonnes nouvelles, le premier degré tient la corde. A la rentrée prochaine, les 2 560 écoles des départements picards accueilleront en effet 98 élèves de plus que l'année dernière sur un effectif total de plus de 188 000 élèves. Dans le détail, on notera une augmentation de 100 à 150 élèves dans l'Oise, de 300 à 350 dans la Somme, mais surtout

une baisse de 400 à 450 dans l'Aisne. « Malheureusement, au global, on n'est pas sur une tendance haussière », tempèrera Marie-Danièle Champion.

Et d'enfoncer le clou en annonçant d'ores et déjà la suppression de treize postes d'enseignants dans le primaire — en majorité dans l'Aisne — car « de toute façon, cela n'affecte pas le taux d'encadrement (NDR : nombre d'élèves par classe) ».

« Globalement, la situation n'est pas moins bonne »

Pour ce qui est du second degré, les chiffres sont nettement plus sévères. En 2006, l'académie d'Amiens va

ainsi perdre 2 400 collégiens et lycéens, soit une baisse de 6 %. Résultat, le rectorat a décidé la suppression de 188 postes d'enseignants, pas moins. Mais puisque « notre taux d'encadrement s'est constamment amélioré sur cinq ans », là encore, pas la peine de s'inquiéter, estime Marie-Danièle Champion. « Globalement, on ne peut pas dire que la situation est moins bonne. »

« Les autorités n'ont de cesse de mettre en avant la diminution démographique picarde. Certes. Mais pourquoi alors mettre moins d'enseignants devant des élèves de classe primaire plus nombreux (+ 2 000 en trois ans) ? », s'interrogeait dès hier le Sgen-CFDT Picardie. La bataille des chiffres ne fait que commencer.

PHILIPPE CRÉHANGE